



**Le SEDIMA comprend les inquiétudes du monde Agricole qui impactent la filière.**

Nos agriculteurs travaillent sans relâche pour nourrir notre population et soutenir l'économie locale.

Nous constatons les efforts faits au quotidien pour assurer la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale et la prospérité de nos villages.

Nous ne pouvons que déplorer l'exagération des normes administratives que notre profession subit aussi au quotidien et comprendre leur désarroi face à des contrôles intempestifs engendrés par le millefeuille administratif et à la « sur-normalisation » dont ils sont l'objet par rapport à d'autres pays. Nos agriculteurs supportent actuellement une augmentation de leurs charges qui pèse d'une part sur leurs revenus et d'autre part surenchérit le prix de leur production ce qui incitent les consommateurs à se tourner vers des produits importés moins coûteux.

Interdépendant de la santé économique de nos clients, nous souhaitons que nos agriculteurs puissent obtenir des pouvoirs publics des dispositifs d'accompagnement réalistes leur garantissant un juste revenu de leur travail afin qu'ils puissent absorber les surcoûts liés aux défis environnementaux, énergétiques et climatiques et ce dans un climat serein.

La productivité de notre agriculture, qui a une incidence certaine sur notre pays, doit être reconquise.

Il en va de la pérennité des exploitations agricoles à l'heure où nombre d'agriculteurs vont partir à la retraite. Il est urgent d'attirer des jeunes dans la filière agricole pour assurer la relève et que soit assuré notre indépendance alimentaire tout en contribuant à nourrir la population mondiale.

\* \* \*

## Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est la principale organisation de la branche SDLM

*(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).*

### **Secrétaire Général SEDIMA**

Anne FRADIER  
Tél 01.53.62.87.00  
anne.fradier@sedima.fr

### **Relations Presse SEDIMA**

Laurence ROUAN  
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27  
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr